

## Appel à candidature - FranceAgriMer

*Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Établissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.*

*En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.*

*Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.*

### Responsable des dispositifs Aval et Programmes Opérationnels

Service territorial Normandie / DRAAF Normandie / Service régional Agriculture, Forêt, FranceAgriMer

<b>N° appel à candidature : 26168</b>	<b>Catégorie : A</b>
<b>Cotation parcours professionnel : 1</b>	<b>Cotation Groupe RIFSEEP : 4.1 si corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ou des attachés d'administration de l'Etat</b>
<b>Filière d'emploi : 7- Economie et filières agricoles et agroalimentaires, gestion des aides</b>	
<b>Poste vacant au 01/10/2026</b>	<b>Localisation : DRAAF Normandie - 6 bd Vanier 14070 CAEN Cedex</b>

#### Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont affectés ou accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application des articles L332-2 et L 332-5). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application Article L. 332-2 2° du Code Général de la FP) éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

#### Présentation de l'environnement professionnel :

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est un établissement public sous tutelle du Ministère en charge de l'agriculture.

Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement.

FranceAgriMer :

- Met en œuvre des dispositifs de soutien techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés ;
- Assure un suivi des marchés, propose des expertises économiques, mais également techniques par exemple en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ;
- Organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques.

FranceAgriMer compte environ 1.000 agents, dont 1/3 basé dans ses services territoriaux, rattachés aux directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).

Au sein de la DRAAF Normandie, composée de 5 services, le poste est rattaché au pôle FranceAgriMer composé de 6 agents au sein du service régional agriculture, forêt, FranceAgriMer (SRAF-FAM).

Le SRAF-FAM est chargé du pilotage, de la coordination et de la mise en œuvre en région Normandie des politiques économiques et d'accompagnement des entreprises et des filières portées par le ministère en charge de l'agriculture et de la forêt.

Le pôle FranceAgriMer exerce les missions territoriales de l'établissement public national FranceAgriMer pour les filières fruits et légumes, grandes cultures, lait et élevage principalement.

Dans le secteur des grandes cultures, il met en œuvre le dispositif « aval » destiné aux collecteurs de céréales, assure un suivi statistique de la production, et anime le comité régional des grandes cultures.

Il réalise des contrôles chez les bénéficiaires d'aide : dans les organisations de producteurs dans le cadre des programmes opérationnels, dans les établissements scolaires, et dans une moindre mesure chez les agriculteurs.

### Objectifs du poste

Piloter les dispositifs d'avalisation des collecteurs de céréales (aval), de reconnaissance des organisations de producteurs (OP) et de contrôle des programmes opérationnels (PO) au sein du service territorial dans le respect des procédures.

### Missions et activités principales :

- Piloter le dispositif « aval » du ST de l'instruction des demandes d'aval jusqu'au traitement des billets dans le cadre de la certification ISO 9001 de la DRAAF. L'aval est une garantie donnée par FranceAgriMer aux banques pour le financement qu'elles accordent aux collecteurs de céréales pour leur permettre d'acheter comptant des céréales ;
- Réalisation des enquêtes économiques et financières des entreprises avalisées ;
- Contrôler les OP (reconnaissance et contrôle des programmes opérationnels) ;
- Participation à l'animation du comité régional grandes cultures
- Superviser les contrôles et les déclarations statistiques des opérateurs de la filière céréale ;
- Renseigner les professionnels sur les dispositifs d'aide mis en œuvre par l'établissement ;
- Assister le chef de pôle dans la gestion de l'équipe et assurer l'intérim durant ses absences.

### Relations fonctionnelles du poste :

- Professionnels des différentes filières agricoles de Normandie,
- Collecteurs de céréales (coopératives et négociants),
- Organisations de producteurs tous secteurs,
- Autres administrations et partenaires,
- Organisations caritatives, Etablissements, collectivités
- Siège de FranceAgriMer et autres services de la DRAAF.

### Compétences requises pour le poste :

#### Savoirs / Connaissances

- Bonne connaissance en comptabilité générale et en analyse financière.
- Connaissance des filières concernées.

#### Savoir-faire / Maîtrise

- Rigueur, sens de l'initiative, autonomie,
- Maîtrise des outils bureautiques (Excel...),
- Capacité à travailler en équipe,
- Mettre en œuvre des procédures de gestion et de contrôle en respectant les calendriers,

- Connaissances des missions et des métiers de l'Établissement, de la réglementation nationale et européenne des différents secteurs.

Un accompagnement à la prise de fonction et des formations sont prévus en tant que de besoin

- Savoir rendre compte,
- Participer à l'animation de l'équipe,
- Savoir communiquer.

### Contraintes du poste :

Déplacements à prévoir, notamment dans le cadre des contrôles. Permis B exigé.

<b>Poste clé<sup>1</sup> :</b>	Oui	Non <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Poste à caractère sensible<sup>2</sup> :</b>	Oui	Non <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Poste à privilèges<sup>3</sup> :</b>	Oui	Non <input checked="" type="checkbox"/>

### Diplôme – Expérience professionnelle

Diplôme de niveau Bac + 3 dans un des domaines suivants : économie, comptabilité, agronomie. Une expérience similaire réussie sera fortement appréciée.

### Conditions de travail

*Vous bénéficiez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.*

*Vous bénéficiez obligatoirement de la mutuelle employeur et, sur option, d'une garantie prévoyance.*

*Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action sociale.*

*L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité. Dans le cadre de la prise de fonction, il est demandé une organisation initiale en présentiel pour favoriser l'intégration et l'appréhension du fonctionnement des services, la connaissance de l'environnement et des agents de la structure.*

### DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 01/08/2026

Service des ressources humaines en charge des recrutements

[mobilite@franceagrimer.fr](mailto:mobilite@franceagrimer.fr)

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae,
- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon,
- Les 3 derniers comptes rendus d'entretien professionnel.

<sup>1</sup> Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

<sup>2</sup> Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

<sup>3</sup> Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.